

Dombes

TOURISME ET PATRIMOINE/ La Route de la Dombes se réinvente sans cesse pour promouvoir toutes les richesses naturelles, culturelles et gastronomiques de son territoire. Retour sur l'assemblée générale de l'association, présidée par une figure dombiste, Marie-Christiane Payet-Pigeon.

Route de la Dombes : découvrez la Dombes autrement



L'association a tenu son assemblée générale le 6 juin à Saint-Nizier-le-Désert.

Dans l'Ain, quatre routes touristiques - la Route de la Bresse, la Route du Bugey, la Route des Sapins du Haut-Bugey et la Route de la Dombes - invitent à la découverte des villes et villages, à faire une halte dans les nombreux restaurants du département, aller à la rencontre des artisans de bouche et d'art ; en bref, s'émerveiller en douceur des pépites culturelles, gastronomiques, et naturelles aindiennes. L'association de la Route de la Dombes, présidée par Marie-Christiane Payet-Pigeon, a tenu son assemblée générale le 6 juin à Saint-Nizier-le-Désert. « Créée en 1987 sous l'égide de Paul Duperrier, conseiller général et Claude Roland, président du syndicat des étangs, cette Route de la Dombes, nommée au départ Route des étangs, avait pour objectif de promouvoir la filière économique piscicole, de mettre en valeur la Dombes, écrin exceptionnel, tout en la préservant avec ses étangs et sa biodiversité, ce qui est toujours d'actualité. Sans oublier la promotion de la carpe avec 21 restaurateurs qui s'étaient engagés à la proposer toute l'année sur leurs tables en élaborant différentes recettes avec l'appui des cuisiniers du Club des chefs de l'Ain », rappellera en préambule sa présidente.

Trois circuits pour découvrir les « pépites » dombistes

La Route de la Dombes se faufile au cœur de la vie sauvage, sur trois itinéraires (110, 105 et 60 km) qui vous guideront dans des étapes incontournables comme le Parc des Oiseaux, les châteaux et villages aux caractères médiévaux, ses pêches d'étang traditionnelles, ses concerts estivaux avec Cuivres en Dombes, ses hébergements de caractères, insolites pour certains, etc. L'association poursuit sans relâche cette volonté de valoriser le patrimoine du territoire, labellisé Ramsar* en 2023. La Route de la Dombes est également

classée Site remarquable du goût et inscrite à l'Inventaire du patrimoine culturel et immatériel de la France par le Ministère de la culture et de la communication depuis le 1^{er} mars 2017. Il est également en projet de la faire inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco**. Sur le volet communication, la Route de la Dombes est représentée lors de nombreux événements : Salon des étangs, organisé en mai 2023, par l'association des étangs de l'Isère, participation au Tour de France en juillet, marché du Parc des oiseaux de Villars, présence à la Fête des agriculteurs sourds à Marlieux en août, ou encore les Glorieuses à Bourgen-Bresse en décembre. En 2024, présence au Salon de l'agriculture à Paris, et à la rentrée prochaine l'association participera aux 30 ans de la fédération nationale des sites remarquables du goût, place Carnot, à Lyon (les 20 et 21 septembre). À noter que les partenaires adhérents à l'association figureront sur un guide dont la version sera mise à jour courant 2024, distribué lors dans les offices de tourisme et différents salons. Un dynamisme salué par tous, dont les nombreux élus présents jeudi lors de l'assemblée générale, tels Martine Tabouret et Marie-Christine Chapel, vice-présidentes du Département, Patricia Chomarot et Alexandrine Butillon,

conseillères départementales, Henri Cormorèche, conseiller départemental et président du Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes, Patrick Mathias, également conseiller départemental, ou encore Isabelle Dubois, présidente de la Communauté de communes de la Dombes. ■

* La désignation comme site Ramsar constitue, pour chaque zone humide concernée, un label de reconnaissance international qui récompense et valorise les actions de gestion durable de ces zones et encourage ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre.

** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Patricia Flochon



Marie-Christiane Payet-Pigeon, présidente de la Route de la Dombes.



De nombreux élus ont répondu présent à l'assemblée générale.

PLANTES INVASIVES/ Deux journées de chantier d'arrachage de jussies ont été organisées les 10 et 11 juin sur un cours d'eau à Faramans, financées par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Géré par la Fredon, ce chantier s'intègre dans le Plan de gestion des espèces exotiques envahissantes aquatiques financé par le Département.

Jussie, la campagne d'arrachage débute à Faramans



Intervention des Brigades Nature pour l'arrachage manuel.

Deux journées de chantier d'arrachage de jussies ont été organisées les 10 et 11 juin sur un cours d'eau à Faramans, financées par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Géré par la Fredon, ce chantier s'intègre dans le Plan de gestion des espèces exotiques envahissantes aquatiques financé par le Département. Depuis dix ans, Fredon Aura - Site de l'Ain, anime le plan de lutte contre les jussies dans l'Ain, financement à l'appui du Département. Plante exotique envahissante, originaire d'Amérique du Sud, la jussie colonise un nombre conséquent d'étangs et cours d'eau. Missionnée par le Conseil départemental pour la coordination de la lutte, la Fredon intervient de manière globale, de l'animation des acteurs locaux, aux prospections, en passant par l'arrachage.

La campagne d'arrachage débute donc cette année à Faramans. Sur la parcelle d'un propriétaire privé (qui préfère rester anonyme), s'affairent les Brigades Nature, association d'insertion de personnes en difficulté sociale, économique et professionnelle, d'Ambérieu-en-Bugey, en charge de l'arrachage manuel. À quelques mètres, l'Amphibi'Ain est lui aussi à l'œuvre (conçu et proposé en prestations de service par Franck Lorient/FLAgri, spécialiste machinisme à la FDCuma de l'Ain) : Une machine amphibie comme son nom l'indique, capable d'arracher la jussie en reproduisant au plus près le geste d'arrachage manuel. Et pour veiller à la bonne marche du chantier, Nicolas Tissot, responsable technique de Fredon Aura - Site de l'Ain, qui précise : « les Brigades Nature sont déjà intervenues sur ce site l'an dernier. Avec l'Amphibi'Ain, l'objectif est de sortir de la matière pour anéantir le développement de la plante et la rendre accessible pour un arrachage manuel, et une lutte locale pour aller chercher les derniers rhizomes et fatiguer la plante jusqu'à, dans le meilleur des cas, son éradication totale. »

72 sites contaminés dans l'Ain

Les derniers chiffres font état de 72 sites contaminés par la jussie dans l'Ain (dont une quarantaine dans la Dombes et une trentaine en Bresse et bords de Saône). Lorsque l'on parle de jussie, il s'agit plus précisément de deux espèces : la Ludwigia peploides et Ludwigia grandiflora. L'an dernier, environ 35 tonnes ont été arrachées à l'aide de l'Amphibi'Ain dont 18 tonnes à Faramans durant 10 journées de chantier et trois tonnes par arrachage manuel (pesée et enfouie sur le site d'Organom, l'enfouissement étant financé par le Département dans le cadre du plan de gestion). Autre financeur de cette lutte, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Et Nicolas Tissot de préciser : « Six journées d'arrachage seront financées par les collectivités en 2024. Les prochains chantiers seront organisés au fil de l'eau, en fonction de la demande. Il est important de rappeler que l'on intervient sur le domaine privé avec de l'argent public, dans l'intérêt général. Des chantiers qui sont soumis à Déclaration d'intérêt général (DIG), validée par les services de l'État. La dernière en date a été validée début 2024 pour une période de dix ans. » À noter que l'Amphibi'Ain intervient aussi sur d'autres espèces que la Jussie dans le cadre d'opérations de faucardage, comme la châtaigne d'eau par exemple. ■

Patricia Flochon



La jussie, reconnaissable à ses fleurs jaunes, fléau pour les milieux aquatiques.